



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 13 avril 2010

Service Budget
Réf.: pf

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis d'un montant de **160.000 €** concernant la démolition de diverses maisons.

Le devis prévoit la démolition de quatre maisons et les crédits seront répartis sur quatre exercices budgétaires.

Le crédit de 2010 est prévu pour la démolition de la maison sise au 16, rue Faubourg.

Un premier crédit de 40 000 € est donc inscrit à l'article **4/0710/2123/022** du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2010.

Jean Goedert
Architecte, Directeur



Service de l'Architecte
4-12, rue de l'École
L-4103 Esch-sur-Alzette,

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2010
Article : 4/0710/2123/022
Objet : Démolition de maisons vétustes
Concerne : Devis estimatif

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous le devis estimatif pour les travaux de démolition de quatre maisons vétustes, avec prière de le soumettre pour approbation au conseil communal.

En effet, nous nous trouvons de plus en plus souvent dans une situation où nous devons réagir rapidement et démolir des bâtiments ou parties de bâtiments vétustes et/ou se trouvant dans un état dangereux pour le public tel que c'était par exemple le cas pour la rue de la Fontaine ou la rue Faubourg.

Le devis voté servira à ces fins, le crédit de 40.000.-€ actuellement inscrit au budget 2010 servira à payer la démolition de la maison sise au 16, rue Faubourg.

Désignation des travaux	Montant ttc
- Installation de chantier, clôture mobile de chantier ; protection des surfaces des abords ;	
- Ouverture et fermeture des fouilles pour le débranchement des câbles et conduites y compris démarches administratives	
- Fourniture de bennes pour triage sélectif des déchets	
- Arrosage pour atténuation poussières	
- Démantèlement intérieur y compris l'évacuation des déchets à un centre de recyclage ou à une décharge autorisé	
- Démontage des toitures, démolition des charpentes en bois, des dalles et ouvrages en béton, de murs et ouvrages en maçonnerie et des ouvrages extérieurs en béton	
- Volume bâti ca. 4000 m ³	
total htva prix forfaitaire	139'000,00 €
15% tva	20'850,00 €
Total :	159'850,00 € arrondi à 160'000€-
Total devis à voter :	160'000,00 €

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du ... »

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués



Everling Luc
Architecte



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Service Budget
Réf.: pf

Esch-sur-Alzette, le 9 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis d'un montant de **70.000 €** concernant l'installation de clôtures, barrières, bornes.

Ce devis prévoit la fourniture de bornes (amovibles automatiques et statiques type "Esch") ainsi que les travaux de gros-œuvre s'y rapportant.

Les crédits afférents sont inscrits à l'article **4/1212/2133/099** du budget des dépenses extraordinaires des exercices 2010 et 2011.

Lucien Malano

Ingénieur, Directeur-adjoint,



Travaux Municipaux

Référence : TCE / Devis 2010-099

ESCH/ALZETTE, le jeudi 25 février 2010

DEVIS

**Concerne: Installation de clôtures, barrières, bornes etc.
Art. 4/1212/2133/099 - Exercice 2010**

A Travaux de gros œuvre

1. Confection de fondations				
1.1. Terrassement	m3	6	25.-	150.-
1.2. Décapage des alentours	ff	2	300.-	600.-
1.3. Fourniture et mise en œuvre de béton	m3	2,0	160.-	320.-
1.4. Fourniture et pose de pavés en granit 4/6	m2	4	25.-	100.-
1.5. Raccordement des alentours	ff	2	550.-	1.100.-
1.6. F. et pose d'embases pour bornes statiques	pcs	50	175.-	8.750.-
Total Chapitre A				€ 11.020.-

B Fournitures de bornes et barrières

1. Fourniture de bornes amovibles automatiques	pcs	2	15.700.-	31.400.-
2. Fourniture et pose d'une signalisation	ff	2	700.-	1.400.-
3. Fourniture de bornes statiques type « Esch »	pcs	50	340.-	17.000.-
Total Chapitre B				€ 49.800.-

Récapitulation :

Total Chapitre A:	11.020,0.-
Total Chapitre B:	49.800,0.-
Total :	60.820,0.-
TVA 15 % :	9.123,0.-
Total T.T.C.	€ 69.943,0.-

TOTAL arrondi : 70.000.- €



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Service Budget
Réf: pf

Esch-sur-Alzette, le 9 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis d'un montant de **420.000 €** concernant l'installation de signalisations de sécurité routière et d'un « Parkleitsystem ».

Ce devis prévoit la mise en place de la deuxième phase du système de guidage dynamique des parkings CHEM, Bd Kennedy, Place Hôtel de Ville et place de la Résistance ainsi que l'installation d'une signalisation lumineuse (passage à piétons) dans la rue de Belvaux..

Devis précédents :

650 000	CC 22.12.06	AS 16.01.07	No 108/06/CAC
150 000	CC 19.12.08		

Les crédits afférents sont inscrits à l'article **4/1212/2133/301** du budget des dépenses extraordinaires des exercices 2010 et 2011.

Lucien Malano
Ingénieur, Directeur-adjoint



Travaux Municipaux

Circulation
Réf.: tce/ Devis 2010-301

Esch-sur-Alzette, le jeudi 28 février 2010

Concerne : Signalisation sécurité routière et « Parkleitsystem »

Exercice 2010 Article 4/1212/2133/301 - Total 420.000.- €

01 - INSTALLATION D'UNE SIGNALISATION LUMINEUSE - RUE DE BELVAUX - PASSAGE A PIETONS

01.01	Fourniture, câblage, installation et mise en service du matériel de visualisation, de commande et de leurs supports.			5.960
01.02	Travaux de gros œuvres : Confection des gaines, regards et ancrages – réfection des trottoirs et de la chaussée.			5.000
		Total :		10.960

02 - INSTALLATION D'UN « PARKLEITSYSTEM » PART II

02.01.	Panneaux d'information dynamiques	5	13.850	69.250
02.02.	Panneaux de signalisation statiques	17	300	5.100
02.03.	Raccordement des parkings à l'ordinateur central SITRAFIC	5	14.200	71.000
02.04.	Transformation du local de l'ordinateur central	ff		17.000
02.05.	Agrandissement de l'ordinateur central part II			62.000
02.06.	Raccords électriques des panneaux au réseau	18	3.000	54.000
02.07.	Travaux de gros-œuvre	18	4.200	75.600
		Total :		353.950

RECAPITULATION :

CHAPITRE I :	10.960
CHAPITRE II :	353.950
	TOTAL 364.910
	TVA 15 % 54.736,5
	Total TTC 419.646,5

Total arrondi : 420.000.-



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit spécial de 60 000 € concernant l'aménagement de trottoirs au Bd Berwart.

Ces crédits, actuellement prévus au budget 2011, devront être avancés sur l'exercice actuel afin de pouvoir honorer certains engagements en cours.

La dépense supplémentaire de 60 000 € devra donc être inscrite à l'article 4/1212/2133/029 du budget des dépenses extraordinaires et sera couverte par une économie équivalente à l'article 4/0710/2123/028 (maisons témoins quartier Nonnewisen).

Gaston Demuth
Ingénieur diplômé, Directeur,



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit spécial de 110 000 € concernant le renouvellement de la canalisation au square de Lallange.

Ces crédits, actuellement prévus au budget 2011, devront être avancés sur l'exercice actuel afin de pouvoir honorer certains engagements en cours (frais d'ingénieur).

La dépense supplémentaire de 110 000 € devra donc être inscrite à l'article 4/0733/2143/009 du budget des dépenses extraordinaires et sera couverte par une économie équivalente à l'article 4/0710/2123/028 (maisons témoins quartier Nonnewisen).

Gaston Demuth
Ingénieur diplômé, Directeur,



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit spécial de 75 000 € concernant les travaux d'infrastructures pour le chauffage urbain de la rue H. Dunant.

Ces crédits, actuellement prévus au budget 2011, devront être avancés sur l'exercice actuel afin de pouvoir honorer certains engagements en cours.

La dépense supplémentaire de 75 000 € devra donc être inscrite à l'article 4/1212/2133/119 du budget des dépenses extraordinaires et sera couverte par une économie équivalente à l'article 4/0710/2123/028 (maisons témoins quartier Nonnewisen).

Gaston Demuth
Ingénieur diplômé, Directeur,



Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2010

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit spécial de 60 000 € concernant le réaménagement de chemins piétonniers.

Ces crédits, actuellement prévus au budget 2011, devront être avancés sur l'exercice actuel afin de pouvoir honorer certains engagements en cours.

La dépense supplémentaire de 60 000 € devra donc être inscrite à l'article 4/1212/2133/106 du budget des dépenses extraordinaires et sera couverte par une économie équivalente à l'article 4/0710/2123/028 (maisons témoins quartier Nonnewisen).

Gaston Demuth
Ingénieur diplômé, Directeur,